



ABSENCES



***CREATION
BOITES AUX LETTRES
CPE***



SOMMAIRE

HISTORIQUE DES VERSIONS	3
ETAPE 1 : CREATION DES BOITES AUX LETTRES CPE	4
ETAPE 2 : CREATION D'UN COMPTE DE MESSAGERIE.....	4
ETAPE 3 : UTILISATION DANS L'APPLICATION ABSENCES	5



Historique des versions

Version SCONET	Publié le	Page / Chapitre impacté	Nature de l'évolution
7.7.1	07/12/2007	-	Création
12.3	03/09/2012	-	MAJ copie d'écran

ETAPE 1 : Création des boîtes aux lettres CPE

Suite à la Diffusion de l'application DELEGCE 2 en Janvier 2012, et son implantation dans les académies, il est toujours possible aux chefs d'établissements de créer jusqu'à 99 boîtes aux lettres CPE s'ils le désirent.

Un document " *Manuel-Utilisateur-DELEGCE.pdf* ", présent sur le site de diffusion « *Identité* » de Toulouse, précise les manipulations à effectuer pour cette création.

ministère
éducation
nationale
jeunesse
vie associative

accédez à vos applications

Bienvenue MM Prenom D [redacted] Première connexion à l'application

déconnexion

Attribution des accès (DELEG-CE)
Délégations ressources et personnes

© MEN 2010 - Contact v.0.3d - 01/02/2012

Scolarité du 2nd degré
Structures et services
Gestion des délégations

www.education.gouv.fr

Délégation par Ressource
Délégation par Personne
Gestion des Utilisateurs
Gestion des Boîtes aux Lettres

Délégation - Chef

aide | contact | accueil | quitter
Dernière connexion le 16/08/2012 à 14:04

Gestion des Boîtes aux Lettres

5 BAL ont été définies

établissement ▲ ▼	type ▲ ▼	mail	
0540039Z(UAJ)	CPE	vie-scolaire3.0540039Z@ac-nancy-metz.fr	modifier ✕
0540039Z(UAJ)	CPE	vie-scolaire4.0540039Z@ac-nancy-metz.fr	modifier ✕
0540039Z(UAJ)	CPE	vie-scolaire5.0540039Z@ac-nancy-metz.fr	modifier ✕
0880004B(UAJ)	CPE	vie-scolaire1.0880004B@ac-nancy-metz.fr	modifier ✕
0880004B(UAJ)	CPE	vie-scolaire2.0880004B@ac-nancy-metz.fr	modifier ✕

<< • 1 • >>


ETAPE 2 : Création d'un compte de messagerie

1) Après la création de ces boîtes, leur utilisation peut être immédiate si, sur chaque poste CPE, un client de messagerie a été installé et paramétré (Mozilla Thunderbird, Windows Live Mail, Microsoft Outlook, etc.) ou via la messagerie académique (appelé aussi *Webmel*).

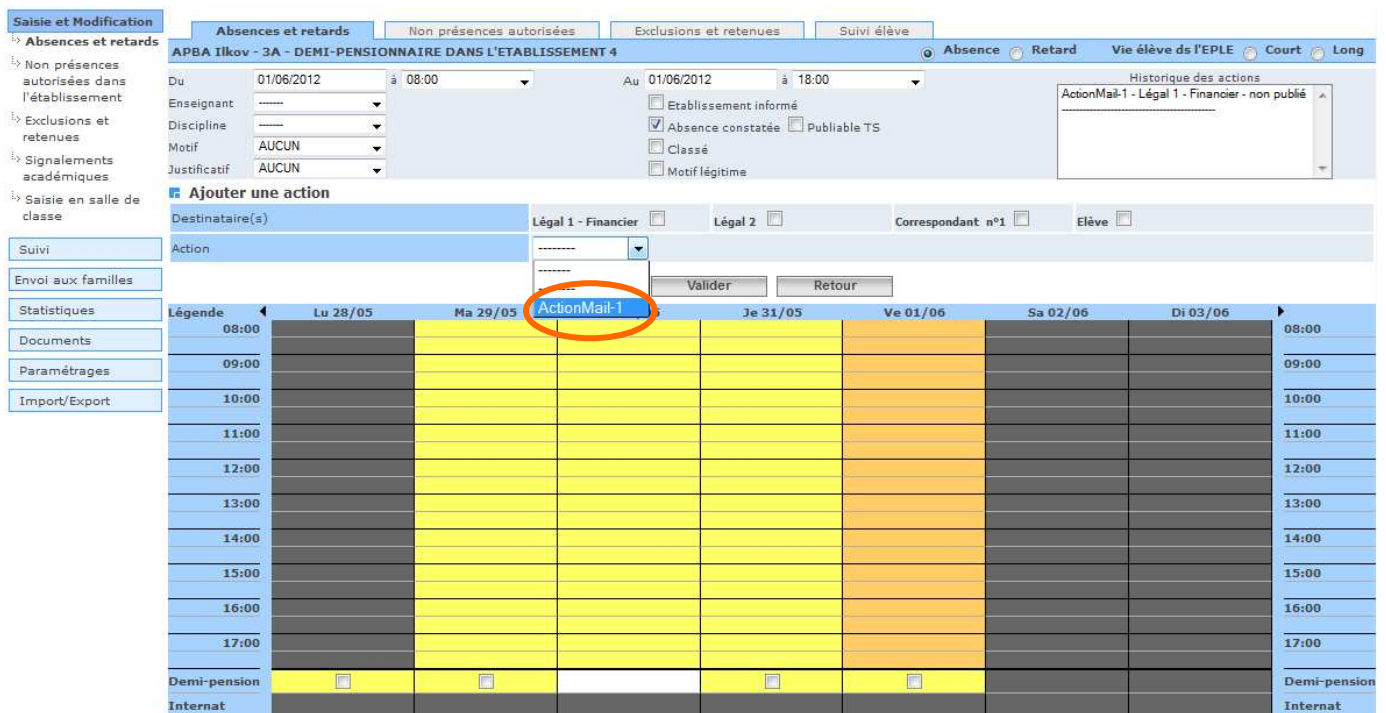
2) L'utilisation de ces boîtes est en lien étroit avec l'application Sconet-Absences. Au final un compte de messagerie devra obligatoirement être créé si les CPE en établissement souhaitent recevoir des messages de retour des familles suite aux mails envoyés avec l'application Absences.


ETAPE 3 : Utilisation dans l'application ABSENCES

Pour utiliser ces boîtes aux lettres dans l'application Absences, il faut créer dans le menu "Paramétrages/Actions" une action de type "Envoi de courriel" et en définissant dans le champ "Emetteur" la boîte aux lettres CPE qui sera utilisée pour la réponse des familles.



Un événement pourra être ensuite associé à cette action.



 Pour que les actions de type "Envoi de courriel" apparaissent dans la liste des actions, il faut qu'au moins un des responsables ait une adresse mail renseignée et correcte dans leur fiche (fiche responsable du module BEE).